



LA FRANÇAISE

La Française Obligations Carbon Impact - action D - FR0010905281

📌 Produit

Produit : La Française Obligations Carbon Impact (action D)

Code ISIN : FR0010905281

Initiateur : La Française Asset Management. L'autorité de tutelle de La Française Asset Management est l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour de plus amples informations, visiter www.la-francaise.com ou appeler le +33 (0)1 53 62 40 60.

Date de production du document d'informations clés : 02/01/2023

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

📌 En quoi consiste ce produit ?

Type de produit : Compartiment de la SICAV LA FRANÇAISE

L'objectif de l'OPC, de classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euro », est de rechercher sur la période de placement recommandée supérieure à 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtré préalablement selon des critères ESG et analysés sous l'angle de leur compatibilité avec la transition énergétique selon une méthodologie définie par la société de gestion. Le compartiment s'engage à avoir une moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille par euro investis (scopes 1 et 2) au moins 50% inférieure à celle de l'univers d'investissement comparable représenté par l'indicateur de référence. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du compartiment tient compte de l'estimation du risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille et des frais de gestion.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate coupons réinvestis. L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle son indice. La gestion du fonds est discrétionnaire: le fonds sera principalement exposé aux émetteurs de l'indice et pourra être exposé à des émetteurs non inclus dans l'indice.

L'univers d'investissement initial du compartiment est construit à partir d'un portefeuille d'obligations d'émetteurs privés et/ou semi publics (hors emprunt d'Etat) et analysé selon des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. La société de gestion a recours au centre de recherche « La Française Sustainable Investment Research » de l'entité « La Française Group UK Limited » spécialisée dans les critères d'investissement responsable. Le processus d'investissement se fait selon une double approche : l'intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion et Thématique. **Etape 1 : Filtrages quantitatifs – Approche en sélectivité** : le processus de notation ESG est structuré en 5 étapes détaillées dans le prospectus. A la fin du processus, chaque émetteur se voit attribuer un score de 0 (le pire) à 10 (le meilleur). Sont écartés les 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial. **Etape 2 : Analyses carbone et financière** : une analyse de la qualité de crédit des émetteurs est effectuée. Puis, une analyse "carbone" est réalisée sur des critères d'analyse liés au changement climatique. Ces critères existent à différents niveaux comme la performance historique des émissions carbone, la gouvernance et gestion des risques climatiques et la stratégie mise en œuvre par l'entreprise pour participer à la transition. Un score "carbon impact" est attribué à l'issue de cette analyse. Pour les émetteurs du secteur financier à faible intensité carbone, une analyse qualitative est réalisée en sus du score attribué. Pour les secteurs à très haute intensité carbone, une analyse qualitative de la performance carbone future de l'entreprise est réalisée en sus du score attribué. Il s'agit d'un calcul de « trajectoire » des émissions carbone que nous confrontons aux trajectoires de décarbonation sectorielles. Lors de cette analyse qualitative, les analystes ESG et l'équipe de gestion vont estimer la capacité d'une entreprise à remplir ses objectifs de décarbonation face aux investissements actuels, à la performance passée et à la transformation de leur portefeuille de produits vendus. Les entreprises sont ensuite qualifiées, selon la méthodologie de la société de gestion soumise aux limitations précisées ci-dessus, en : i) bas carbone, ii) en transition selon la trajectoire de décarbonation sectorielle, iii) en transition mais ambitions requises et iv) retardataires selon le score attribué. Aucun investissement ne sera effectué dans les entreprises qualifiées comme retardataire. Le compartiment pourra également investir dans des obligations vertes pour lesquelles l'impact des projets environnementaux financés est mesurable. Ces obligations vertes devront respecter les quatre grands principes clés des « Green Bond Principles ». **Etape 3 : Mesure de l'empreinte carbone** : l'objectif de réduction de l'empreinte carbone du portefeuille d'au moins 50% par rapport à l'indicateur de référence carbone. La méthodologie a une limite qui porte sur la qualité des informations collectées par l'Equipe de Recherche ESG et la transparence des différents émetteurs. La sensibilité globale du portefeuille, qui est comprise entre 2 et 7, est ajustée selon les anticipations du gérant en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et des maturités. Le fonds est essentiellement investi en instruments de taux (obligations à taux fixe ou variable, sécurisées, indexées, bons du Trésor, TCN, billets de trésorerie, CD, BMTN, pensions livrées ou OPC). Les investissements seront réalisés dans des titres libellés en euro, émis par des entités privées et publiques. Le portefeuille sera investi dans des signatures «investment grade» (supérieures à BBB- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). En cas de dégradation de la signature d'un émetteur d'un titre déjà investi dans le portefeuille, le fonds pourra détenir des titres émis par des entités notées "high yield" (c'est-à-dire avec une notation inférieure à BBB- pour Standard & Poors ou Baa3 pour Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion) dans la limite maximum de 10% de l'actif net du compartiment. L'investissement dans les obligations contingentes convertibles est autorisé dans la limite de 10% de l'actif net. Le fonds pourra investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPC et uniquement pour la gestion de trésorerie. Le fonds utilisera des instruments dérivés dans la limite d'une fois l'actif de l'OPCVM. Tous les risques associés aux actifs pourront être couverts et/ou exposés par des instruments financiers à terme (futures, forwards, options, swaps de taux, swaps sur indices). Le fonds pourra avoir recours à des TRS.

Investisseurs concernés :

Tous souscripteurs, plus particulièrement investisseurs particuliers

Durée de vie du produit : 99 ans

📌 Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Risques importants pour la SICAV non pris en compte dans cet indicateur :

Risque d'investissement ESG : Le fonds utilise des critères ESG et peut être moins performant que le marché en général, ou d'autres fonds qui n'utilisent pas de critères ESG lors de la sélection des investissements.

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés : c'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

Risque de crédit : Il s'agit de risques pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titre de créance ou du défaut d'un émetteur. Lorsqu'un émetteur subit une dégradation de signature, la valeur de ses actifs baisse. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Durée de placement recommandée : 3 ans

Scénarios de performances

Période d'investissement recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 520 €	6 280 €
	Rendement annuel moyen	-24,80 %	-14,37 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 460 €	6 280 €
	Rendement annuel moyen	-15,41 %	-14,37 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 900 €	9 980 €
	Rendement annuel moyen	-1,04 %	-0,07 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 720 €	10 510 €
	Rendement annuel moyen	7,20 %	1,67 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

🔍 Que se passe-t-il si La Française Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre fonds serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre fonds sont en effet assurées par le dépositaire de votre fonds. L'investissement dans un fonds n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

🔍 Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps : Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coût total	167,80 €	408,68 €
Réduction du rendement par an	1,68 %	1,35 %

Composition des coûts : Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	0,50 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement, n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	50,00 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	1,06 % maximum de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	105,47 €
Coûts de transaction	0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	12,33 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

🔍 Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Possibilités et conditions de désinvestissement avant l'échéance : Quotidien: Les rachats, centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00, sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative avec règlement en J+2.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le service clientèle du Groupe La Française au 128 boulevard Raspail 75006 PARIS (reclamations.clients@la-francaise.com), par téléphone au +33 (0)1 53 62 40 60.

Autres informations pertinentes

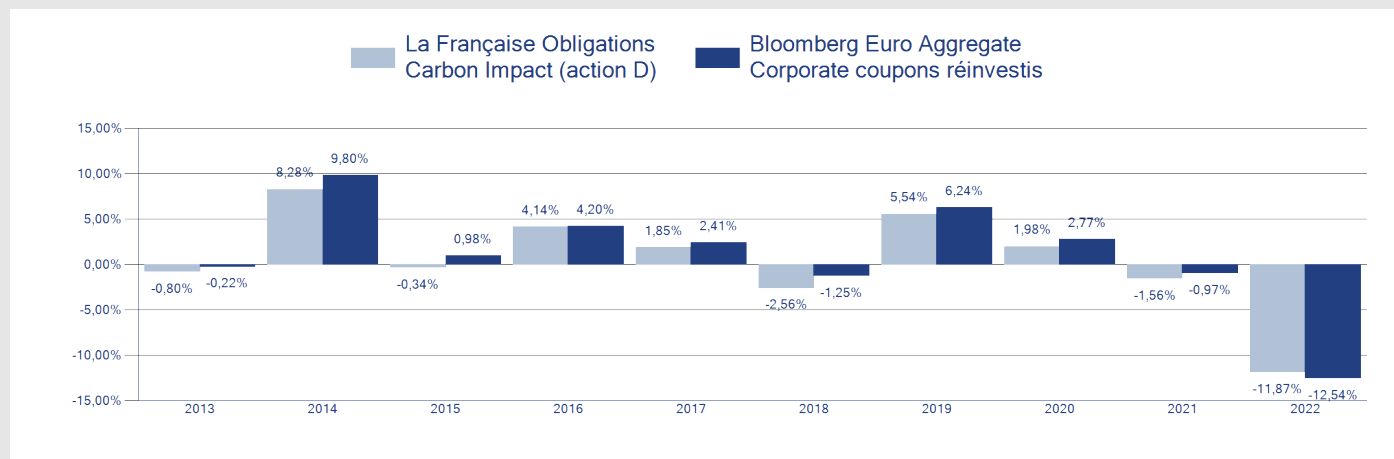
Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site : www.la-francaise.com. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à serviceclient@la-francaise.com. Toute information supplémentaire est communiquée par le Service Client Produits nominatifs via les coordonnées suivantes : serviceclient@la-francaise.com.



LA FRANÇAISE

La Française Obligations Carbon Impact - action D - FR0010905281

PERFORMANCES PASSES



20/07/2010 : transformation de la SICAV CMNE Moyen Terme en FCP.

30/03/2012 : changement d'indice de référence Barclays Capital Euro Aggregate Ex. GIIPS All Maturities € Total Return au lieu de Euro MTS 3-5 ans.

31/12/2014 : Changement d'indice de référence : Barclays Capital Euro Aggregate Total return € au lieu du Barclays Capital Euro Aggregate Ex. GIIPS All Maturities € Total Return.

01/05/2016 : Changement d'indice de référence : Barclays Capital Euro Aggregate Corporate au lieu du Barclays Capital Euro Aggregate Total return €.

Création du compartiment : 17/12/2018

Le compartiment est issu de la fusion absorption du FCP La Française Obligations Europe SAI créé le 20 juillet 2010, de stratégie identique et absorbé le 17/12/2018. Les performances antérieures à cette date proviennent du FCP La Française Obligations Europe SAI (part D créée le 06 janvier 1997).

A compter du 03/02/2020 : La Française Obligations Europe SAI change de dénomination et devient la Française Obligations Carbon Impact afin de refléter le changement d'objectif de gestion et de stratégie d'investissement.

Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

SICAV créée le : 12/11/2018

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

